

ETUDE N° 2012-05

BESOINS DES ORGANISATIONS LORS DE LA REALISATION DE REVUE CRITIQUE

SYNTHESE

Juin 2014

Responsable scientifique – Jade GARCIA – SCORE LCA

SCORELCA

« Besoins des organisations lors de la réalisation de Revue Critique »

Historiquement, la notion de revue critique ou « peer review » spécifique pour les études d'ACV a été introduite en 1993 dans le guide de l'ACV « code of practice » de la SETAC. Ce terme décrit déjà cette étape comme une analyse de la méthodologie et un renforcement de la crédibilité de l'étude et propose alors une revue interactive en 3 phases à différentes étapes de l'ACV spécialement pour les ACV dédiées au public.

Le terme de « revue critique » n'apparaîtra qu'en 1997 lors de la rédaction de l'ISO 14040 et sera conservé dans la mise à jour de 2006 qui apporte peu de modification par rapport à la première version.

Définition

La Revue Critique (RC) consiste en une revue par un ou des experts d'une étude ACV dans le but d'en valider la méthodologie (conformité avec les normes ISO 14040/44, l'ILCD Handbook ou le PEF). La revue critique ne valide pas les résultats de l'étude en tant que tel mais plutôt la cohérence des résultats par rapport aux hypothèses formulées, au périmètre et aux données choisies. Elle s'assure de la transparence et de la complétude du rapport d'ACV fourni.

La revue critique est réalisée sur la base de l'expérience professionnelle des reviewers qui évaluent scientifiquement la méthode utilisée et les résultats obtenus en fonction des objectifs et périmètre de l'étude. Elle a aussi pour objectif de prévenir une mauvaise utilisation des résultats en termes de communication.

Dans la pratique

La revue critique a une place très importante dans la pratique (Un grand nombre d'ACV bénéficient d'une revue critique) mais pas dans la littérature scientifique (manque d'article sur les pratiques et la méthodologie utilisée).

Malgré quelques travaux en cours, il n'existe pas vraiment de guide de bonnes pratiques reconnu ni pour les reviewers ni pour les commanditaires.

Bibliographie

Dans un premier temps, une recherche bibliographique a permis de recenser les documents relatifs à la revue critique.

Les normes ISO 14040 et 14044 sont des documents qui abordent la revue critique de manière succincte et très formelle. Elles donnent quelques principes et exigences générales.

Elles définissent la revue critique et notamment ses objectifs :

« Le recours à une Revue Critique doit garantir que :

- Les méthodes utilisées pour réaliser l'ACV sont cohérentes avec la **Norme internationale ISO 14044**,
- Les méthodes utilisées pour réaliser l'ACV sont valables d'un point de vue **scientifique et technique**,
- Les données utilisées sont **appropriées et raisonnables** par rapport aux **objectifs** de l'étude,
- Les **interprétations** reflètent les **limitations identifiées** et les **objectifs de l'étude**,

« Besoins des organisations lors de la réalisation de Revue Critique »

- Le rapport d'étude est **transparent et cohérent**. »

Cependant, il n'y a pas de précisions sur les réalisations pratiques: comment organiser et manager la revue. Ces aspects seront évoqués dans la norme ISO 14071 qui devrait être publiée en 2014.

On recense deux documents de l'ILCD Handbook qui traitent en partie de la RC. Ces documents sont plus applicatifs et pratiques. Ils orientent sur le type de revue à choisir et les qualifications nécessaires pour les membres de la revue.

Le Guide PEF (Product Environmental Footprint) de la Commission Européenne est un peu plus exigeant que les normes sur les aspects de types de revue et de compétences des reviewers mais donne aussi peu de lignes directrices pratiques.

Interviews

Ensuite, une série d'interviews a été menée auprès des membres de SCORE LCA sur la base d'un questionnaire pré-établi dans le but de recenser les différentes pratiques de chacun et d'identifier quelles sont les difficultés particulières et les points durs. Une synthèse de ces échanges est analysée dans l'étude et présentée dans le tableau ci-dessous.

Cette étape a permis de préciser les sujets à aborder plus précisément et de recueillir les pratiques des membres dans la réalisation de revue critique.

Guide pratique

Enfin, un guide pratique a été réalisé. Ce guide est organisé en deux parties Chronologiques qui décrivent les actions à réaliser et les questions à se poser : avant la revue critique, pendant et après. La différence de contenu de chaque partie montre bien l'importance de la phase amont de préparation de la RC.

Il comporte différentes fiches pratiques qui donnent, pour chaque étape ou élément d'une revue critique :

- La description de l'étape
- Les exigences présentes dans les textes
- Les pratiques des membres (retour des questionnaires)
- Les recommandations pratiques

Un tableau synthétique résume les principaux éléments pour chaque étape.

« Besoins des organisations lors de la réalisation de Revue Critique »

Etape	Question	Règlementation	Pratique	Recommandation
Phase Amont : préparation	Pourquoi, dans quel cas?	<p>ISO 14040-44: RC obligatoire lorsque les résultats de l'ACV sont destinés à être utilisés à l'appui d'une affirmation comparative destinée à être divulguée au public</p> <p>ILCD : Conforme à l'ISO, mais pas de recommandation particulière.</p> <p>PEF : RC obligatoire pour les études destinée à une communication extérieure.</p> <p>ISO 14025 : Revue de PCR obligatoire</p>	<p>RC réalisée pour les études communiquées vers l'extérieur ou pour des études de R&D.</p> <p>Raisons évoquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conformité aux normes - Assurance-qualité - Dans le cas de communication - Revue obligatoire pour les EPD et PCR <p>La RC ne peut qu'augmenter la qualité de l'étude.</p>	<p>Réaliser systématiquement une RC lors d'une ACV avec affirmation comparative divulguée au public (seul cas d'obligation selon les normes).</p> <p>Dans la pratique, une RC est souvent recommandée pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les études communiquées, rendues publiques (imposé par le PEF) - Les études concernant des sujets : Sensibles, sur des produits hautement innovants ou avec un grand nombre de données disponibles ou d'actualité
	Quelle structure : 1 ou 3 étapes?	<p>ISO 14040-44 : s.o. Une description des 2 types de structures sera probablement intégrée à la norme ISO 14071.</p> <p>ILCD : Recommande la RC en 3 étapes ou itérative particulièrement pour une situation de type B (support pour décision stratégique niveau macro)</p> <p>PEF : s. o.</p> <p>En général, les articles d'experts recommandent une RC en 3 étapes.</p>	<p>Les RC sont faites en général en fin d'étude par manque d'anticipation ou du fait que la RC en parallèle est longue et coûteuse.</p> <p>Malgré cet inconvénient, les RC des quelques études plus complexes et sensibles sont faites en trois étapes, souvent quand les ACV sont intégrées dans des gros projets (R&D ou autre).</p>	<p>Il est nécessaire, à chaque lancement d'une étude ACV de se poser la question de l'utilité d'une RC:</p> <p>Si oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit on est capable de la prévoir et de la budgéter → Privilégier idéalement une RC en 3 étapes - Soit on n'a pas les « moyens » (temps, budget, organisation...) de la prévoir en début d'étude → RC prévue pour la fin de l'étude <p>Si non, pas a priori ou selon les résultats de l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se reposer la question en fin d'étude selon l'utilisation que l'on choisira des résultats obtenus → RC en fin d'étude. <p>Pour éviter une confusion dans les rôles du réalisateur de l'étude et des reviewers, on pourrait imaginer une revue en deux étapes : lors de la définition des objectifs pour valider les hypothèses initiales et en fin de l'étude.</p>

« Besoins des organisations lors de la réalisation de Revue Critique »

<p>Quel type : expert interne, externe ou panel?</p>	<p>ISO 14040-44 : Identifie deux types de RC à utiliser: - RC par un expert interne ou externe - RC par le comité des parties intéressées (obligatoire pour les affirmations comparatives destinées au public).</p> <p>ILCD : Se positionne sur le choix entre une RC par « reviewer » externe ou un panel selon le type d'étude et le public visé. (voir tableau dans le rapport). L'ILCD recommande d'intégrer des parties intéressées dans le comité de RC dans le cas de la situation B (support pour décision stratégique niveau macro).</p> <p>PEF : Le minimum requis pour une revue est un expert externe indépendant. Dans le cas d'une affirmation comparative, l'étude doit être basée sur un PCR.</p> <p>ISO 14025 : La revue des PCR doit être conduite par un panel de tierce partie, qui doit comporter au minimum un président et 2 membres.</p>	<p>En général, les RC sont réalisées par un expert en ACV indépendant pour les études internes (sauf si nécessité d'une compétence technique particulière) et un ensemble de 1 à 3 experts externes (pas forcément un comité) pour des études à communication externe.</p> <p>Les RC de panel sont réalisées uniquement dans de rares cas particuliers de grands projets ou d'études avec un objectif certain de communication.</p>	<p>Lors de RC d'études avec affirmations comparatives destinées à être divulguées au public, une RC par un comité de parties intéressées est obligatoire pour répondre à la norme ISO 14044.</p> <p>En général, pour une étude interne ou externe non comparative et non sensible, une RC par 1 expert ACV suffit.</p> <p>Pour être conforme au PEF, la revue critique doit être réalisée par un ou des experts externes indépendants.</p> <p>Dans tous les cas, le choix du type de RC doit se faire selon plusieurs critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de l'étude et l'utilisation des résultats - La portée de l'étude - La sensibilité du sujet - Le budget disponible
<p>Comment choisir les membres de la revue</p>	<p>ISO 14040-44: Donne quelques informations générales sur les compétences de l'expert doit avoir : ACV et éventuellement dans le domaine technique de l'étude.</p> <p>ILCD : Précise les compétences que doit avoir un membre (ou une équipe) de RC à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Indépendance autant pour l'expert ACV que pour l'expert technique du domaine (qui doit pouvoir être prouvée) ➢ Compétences linguistique suffisantes dans le langage de l'étude ACV (le commanditaire doit spécifier les compétences minimum de langage) ➢ Compétences en méthodologies et normes 	<p>Au niveau du choix des membres de la RC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit les RC font l'objet d'appel d'offre - Soit les membres sont choisis parmi les connaissances <p>Au niveau des compétences des membres, on retrouve au moins un expert ACV et éventuellement un expert du domaine de l'étude.</p> <p>Pour l'implication des parties intéressées : Peu d'autres parties prenantes impliquées car : difficultés d'organisation (comité plus important), difficulté d'identification de parties prenantes pertinentes en termes d'ACV. De manière générale, l'implication de personnes non praticien d'ACV entraîne un besoin de cadrage</p>	<p>La revue par un expert indépendant fait, en général intervenir un expert ACV. L'implication d'un expert technique du domaine est un plus et est recommandée par l'ILCD.</p> <p>Dans le cas de la revue par un panel, c'est le président du panel (choisi par le commanditaire) qui propose les autres membres du panel. L'implication de parties intéressées rendra l'étude plus crédible et moins contestable. Cependant, ce type de revue demande une organisation plus importante (définir les rôles de chacun, prévoir et animer des réunions avec un plus grand nombre de personnes qui ne sont pas du même domaine). Dans ce cas, il est nécessaire de bien cadrer les</p>

« Besoins des organisations lors de la réalisation de Revue Critique »

	<p>ACV notamment la connaissance des principes des catégories d'impacts principales touchées par le produit</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Compétences et expérience en audit et revue ➤ Compétences techniques dans le domaine étudié <p>PEF : Etablit une grille de notation selon plusieurs critères pour choisir les reviewers. L'équipe de revue doit ainsi cumuler au moins 6 points pour être jugée comme compétente.</p> <p>ISO 14025 : Les compétences du panel de revue sont listée dans le texte (secteur en question et aspects environnementaux liés au produit, ACV, normes, cadre réglementaire du domaine d'application, programme de déclaration de type III).</p>	<p>supplémentaire et de discussion.</p> <p>La nécessité d'un panel international dépend de la portée de l'étude et du système étudié et du niveau d'anglais du comité technique.</p>	<p>compétences et les rôles de chacun.</p> <p>Enfin, dans tous les cas, il est nécessaire de s'assurer de l'indépendance des reviewers qui doit pouvoir être prouvée.</p> <p>Pour s'assurer une revue critique réussie, un critère important à considérer est la capacité et la facilité de communication et d'échange entre les participants, quelle que soit la revue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ne pas choisir quelqu'un dont on sait que l'on ne l'apprécie pas ou à l'inverse que l'on apprécie beaucoup ➔ manque d'objectivité ➤ Si l'on décide d'un comité européen ou international, attention aux problèmes de compréhension liés à la langue qui peuvent s'avérer importants dans les discussions des commentaires (subtilités des langues)
Que mettre dans un contrat ?	<p>ISO 14040-44 : Précise que des contrats de confidentialité relatifs au contenu de l'étude doivent être signés pour la RC.</p> <p>ILCD : s.o.</p> <p>PEF : s.o.</p>	<p>En général, un accord de confidentialité est signé par les membres de la RC.</p>	<p>Il est important de spécifier le plus grand nombre de points dans le contrat.</p> <p>Penser à cadrer les principaux éléments:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confidentialité - Référentiel à utiliser (ISO ou ILCD) - Rôle de chacun (surtout si des personnes non expertes en ACV interviennent) - Budget disponible et délais - Langue utilisée - Livrables attendus
Quel budget et délais prévoir?	<p>ISO 14040-44 : s.o.</p> <p>ILCD : s.o.</p> <p>PEF : s.o.</p>	<p>Le délai est fixé selon la complexité de l'étude mais aussi selon la disponibilité des membres choisis.</p> <p>Le coût est variable selon l'étude, pas de difficultés rencontrées.</p>	<p>Le coût de la RC peut être variable selon la taille de l'étude mais représente en général 10% du montant de l'ACV. (jusqu'à 30% pour des études de budget réduit)</p> <p>Les délais peuvent augmenter rapidement lorsque le comité implique un grand nombre de personnes (panel, parties prenantes, experts du ou des secteurs</p>

« Besoins des organisations lors de la réalisation de Revue Critique »

				techniques...). De plus, les phases de signature du contrat peuvent être assez fastidieuses et augmenter les délais.
Pendant et après la revue	Quelles sont les étapes de déroulement de la revue ?	<p>ISO 14040-44 : précise que : « Il convient que la RC s’assure que les éléments de classification, de caractérisation, de normalisation, de regroupement et de pondération sont suffisamment documentés pour rendre possible la phase d’interprétation de l’ACV. »</p> <p>ILCD : Propose des synoptiques de déroulement selon le type de RC choisie (interne, externe, panel avec ou sans parties intéressées). Les différents cas sont proches.</p> <p>PEF : s.o.</p> <p>ISO 14025 : La norme définit le rôle de la revue de PCR et ce qu’elle doit démontrer</p>	<p>Réponses aux commentaires : La réponse aux commentaires est une étape longue et contraignante. Le but étant d’arriver à un consensus. Dans le secteur de l’énergie, les commentaires portent souvent sur le choix des indicateurs qui doit être justifié avec précision. Certaines modifications ne peuvent parfois pas être réalisées pour des raisons de temps ou de budget. Une sélection des modifications les plus pertinentes et importantes est alors réalisée en concertation avec les reviewers pour être appliquées et les autres sont notées comme pistes d’amélioration.</p>	<p>La Revue comprend plusieurs étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture des documents à analyser - L’envoi des remarques et commentaires du comité - La réponse du commanditaire et/ou du réalisateur de l’étude aux commanditaires - La fourniture de la documentation finale de la revue : synthèse des différents aller/retour réalisés (commentaires et modification et réponses apportées). <p>Il peut être intéressant d’échanger avec les reviewers en début d’étude pour s’accorder sur les points qui seront vérifiés lors de la revue. De plus, il est conseillé de ne pas faire trop d’aller-retour sur les commentaires et réponses. Enfin, le commanditaire et le praticien peuvent être en désaccord avec les reviewers et doivent faire une réponse argumentée dans ce sens. Tous les commentaires ne peuvent pas toujours être intégrés. Dans ce cas, il est conseillé de les intégrer comme perspectives pour l’étude ou points d’amélioration futurs.</p>
	Comment manager la revue ?	<p>ISO 14040-44 : s.o. Cependant, ce sujet devrait être détaillé dans la norme ISO 14071.</p> <p>ILCD : s.o.</p> <p>PEF : s.o.</p>	<p>Au moins 1 réunion en face à face est prévue : le panel doit pouvoir échanger et discuter librement</p>	<p>Pour s’assurer une RC réussie, un critère important à considérer est la capacité et la facilité de communication et d’échange entre les participants, quelle que soit la RC:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des réunions physiques pour échanger librement et sans ambiguïté. - S’assurer de la disponibilité des participants : reviewers, praticien, commanditaire - S’assurer que tous les participants ont une maîtrise de la langue utilisée (surtout au niveau ACV et domaine technique de l’étude) suffisante pour bien comprendre toutes les discussions.

« Besoins des organisations lors de la réalisation de Revue Critique »

<p>Quels documents doivent être fournis ?</p>	<p>ISO 14040-44: Précise que le domaine d'application et le type de revue ainsi que la description de la revue doivent être définis et consignés dans la définition des objectifs de l'étude.</p> <p>Les normes n'impose pas la fourniture de données en particulier ni d'ICV.</p> <p>La norme ISO 14071 devrait préciser les éléments à intégrer dans le rapport de revue et dans la déclaration de revue.</p> <p>ILCD : s.o.</p> <p>PEF : s.o.</p>	<p>En général, toutes les données sont fournies. Il reste des cas particuliers où certaines données sensibles ne sont pas communiquées</p>	<p>Il est important de bien préparer les documents qui vont être fournis aux reviewers:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle que soit la forme du rapport ACV, celui-ci doit être organisé et transparent au niveau des hypothèses considérées. De plus, la forme du rapport doit être adaptée aux objectifs finaux de l'étude et au public visé, - Hamilton (2013) préconise d'essayer de se mettre à la place du panel lors de la préparation des documents pour anticiper les demandes et vérifier si toutes les précisions et justifications nécessaires à la compréhension de l'étude sont bien présentes. <p>Prévoir dès le début de l'étude qu'une revue (en parallèle ou en fin d'étude) sera faite permet d'anticiper une rédaction des livrables adaptée à cette revue.</p>
<p>Comment publier la revue ? Quelles sont les exigences ?</p>	<p>ISO 14040-44 et l'ILCD: Le rapport d'ACV pour tierce partie doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Le nom et l'affiliation des acteurs de la revue critique (déclaration de revue) ➢ Le rapport de RC intégrant tous les commentaires du comité ➢ Les réponses aux recommandations <p>Le champ et le type de RC doit être spécifié dans la phase de définition du champ de l'étude.</p> <p>PEF : L'annexe du rapport ACV doit inclure le rapport de RC</p> <p>ISO 14025 : Le document PCR doit inclure les résultats de la revue du PCR ainsi que les commentaires et les recommandations faites par les membres du panel.</p>	<p>Le rapport de RC est en général publié, sinon accessible sur demande.</p>	<p>Il est obligatoire d'intégrer dans le rapport de l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La déclaration de RC dans la définition du champ de l'étude (nom, compétences et affiliation des membres du comité de revue, type de revue, référentiel utilisé) - Le rapport de RC incluant les commentaires et les réponses aux commentaires ainsi que les conclusions finales de la RC.